



## Licence Lettres

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2017, Université de La Rochelle. hceres-02026865

**HAL Id: hceres-02026865**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026865>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Lettres

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Tourisme, culture, sciences de l'homme et de la société

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence *Lettres* de l'Université de La Rochelle (ULR) est portée par le département de lettres modernes, au sein de la Faculté des lettres, langues, arts et sciences humaines. Elle présente un socle classique construit autour de langue et littérature françaises et littérature comparée, tout en proposant des ouvertures vers le monde professionnel autre que celui de l'enseignement. L'étudiant qui suit un cursus de lettres s'initie ou se perfectionne dans cinq domaines de connaissances et de compétences : la lecture d'œuvres de littérature française et comparée, la pratique de l'analyse et de la réflexion, la maîtrise de l'expression écrite et orale par des exercices réguliers sur les œuvres littéraires, l'expertise en langue française, renforcée par la pratique d'une autre langue vivante, la maîtrise de l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Sans fermer la voie vers les concours, les masters « recherche » et les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* qui représentent toujours le débouché principal, cette licence privilégie une ouverture aux métiers de la culture, notamment de la culture numérique.

## Analyse

Objectifs
<p>L'université propose une licence <i>Lettres</i> à profil plutôt « classique » (prédominance des enseignements disciplinaires en lettres modernes et littérature comparée), orientée vers un master <i>MEEF</i> dans la perspective des concours de l'enseignement primaire et secondaire, ainsi que vers le master « recherche » dans d'autres universités, mais aussi de mettre l'accent sur des enseignements pré-professionnalisants préparant aux métiers de la culture, notamment la culture de l'économie numérique, mais aussi aux masters professionnels. En dehors des enseignements purement littéraires les étudiants profitent d'enseignements transversaux et spécifiques ainsi que de deux stages en milieu professionnel leur permettant d'acquérir des connaissances et des compétences facilitant l'emprunt de passerelles menant, par exemple après la 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) vers une licence professionnelle (LP) voisine. Dans l'autre sens, un retour vers une orientation menant au professorat est toujours possible. Il s'agit donc d'une formation générale mettant les étudiants en contact avec d'autres débouchés que les seuls métiers de l'enseignement leur laissant le choix, via les enseignements optionnels, du type de formation professionnelle (qui peut aller de l'initiation à la recherche à l'orthophonie et aux compétences numériques).</p>
Organisation
<p>La licence propose un parcours unique qu'il est possible de moduler à partir d'un choix d'options entre le semestre 3 (S3) et le semestre 6 (S6). L'étudiant peut donc individualiser son parcours en fonction de son projet. Un tronc commun assez consistant mettant en avant l'acquisition des connaissances et compétences fondamentales en lettres et littérature comparée ainsi qu'en culture générale (unité d'enseignement (UE) 1 et 2 ainsi que l'UE4 du S1 au S3, totalisant 90 crédits ECTS ((European credit transfer system) sur l'ensemble des 180 de la licence) accompagné de cours de méthodologie (UE3), de stages en milieu professionnel (UE4 du S4 au S6)) et finalement, en UE5, des enseignements complémentaires et transversaux offrant, à côté du choix des stages, du S4 au S6, permettant d'individualiser son parcours.</p>

<p>L'établissement a donc fait le choix d'offrir la possibilité de parcours individuels, ce qui rend l'étudiant autonome dans la construction de son projet professionnel.</p> <p>Les enseignements sont donc à la fois variés et cohérents, malgré le faible volume horaire accordée à l'ancien français et au latin, enseignements indispensables des cursus de lettres.</p>
<p><b>Positionnement dans l'environnement</b></p>
<p>Les lettres modernes sont une mention bien représentée dans la région, puisqu'il en existe dans les universités de Nantes, de Bordeaux et de Poitiers. Toutefois, la licence de l'ULR se veut à la fois, licence de proximité et définit son originalité par une orientation professionnalisante plus en phase avec le monde socio-économique (cours d'initiation aux humanités numériques, familiarisation « précoce » avec des débouchés autres que l'enseignement, ...) et en privilégiant des partenariats avec des acteurs institutionnels et privés locaux (basés à La Rochelle, à Rochefort, ...) et régionaux. Le dossier présenté ne détaille pas les collaborations précises avec les institutions et entreprises régionales.</p> <p>S'il n'existe pas de master <i>Lettres</i> à l'ULR, la licence <i>Lettres</i> propose un débouché dès la fin de la L2 avec la LP <i>Lettres, culture et nouveaux médias</i>. Le partenariat avec l'Université de Poitiers garantit aux titulaires de la licence <i>Lettres</i> intéressés par les métiers de l'enseignement de poursuivre leurs études en master <i>MEEF</i>.</p>
<p><b>Equipe pédagogique</b></p>
<p>L'équipe pédagogique ne compte que 4 enseignants-chercheurs (EC) titulaires appartenant au département de lettres modernes (un professeur, trois maîtres de conférences), représentant les sections 10 (littérature comparée), 7 (sciences du langage) et 9 (langue et littérature française) du conseil national des universités, deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) (section 9) pour un ensemble d'environ 300 étudiants. Elle est renforcée par 11 EC et professeurs agrégés ou certifiés rattachés à la faculté ou venant d'autres composantes de l'université, trois chargés de cours enseignant principalement dans le secondaire, et un seul intervenant issu du monde professionnel - avec une charge de 12 heures destinée à encadrer les rapports de stage. D'autres intervenants extérieurs au monde de l'enseignement interviennent d'une manière ponctuelle (conférences, rencontres, évaluation des stages). Les EC sont en sur-service, assurant parfois jusqu'à 300 heures.</p> <p>Les responsabilités au niveau de l'équipe et au niveau transversal sont bien définies, les instances décisionnelles et de consultation aussi.</p>
<p><b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b></p>
<p>Le nombre des inscrits en 1<sup>ère</sup> année de la licence (L1) <i>Lettres</i> est relativement stable (entre 112 et 115), avec un pic de 129 inscrits en 2014/2015. Celui des diplômés connaît des fluctuations analogues : 24 diplômés en 2013/2014, 40 en 2012/2013, 30 en 2011/2012 et en 2014/2015. On peut constater que la relation entre primo-inscrits et diplômés se situe à environ 25 %.</p> <p>Un nombre relativement élevé par rapport au nombre des primo-inscrits (10 % environ) se réoriente à l'issue de la L2 vers d'autres filières (à La Rochelle ou ailleurs). Ils empruntent donc les passerelles aménagées dans le cursus. En revanche, les étudiants venant d'ailleurs à ce niveau d'études sont nettement moins nombreux (entre zéro et trois étudiants par an). Le taux de « fidélisation » après le niveau 3<sup>ème</sup> année de licence (L3) paraît assez élevé : parmi ceux qui poursuivent les études, 40 % choisissent un master de l'ULR, 20 % un autre cursus, 40 % poursuivent les études dans un autre établissement (master <i>MEEF</i> à Poitiers, masters professionnels et recherche à Paris, Nantes, Bordeaux, Grenoble, ...).</p> <p>Pour ce qui est du taux d'insertion professionnelle, les chiffres donnés ne permettent pas de formuler une appréciation.</p>
<p><b>Place de la recherche</b></p>
<p>Malgré l'absence d'adossement à une équipe de recherche littéraire à l'ULR, les étudiants bénéficient au S5 d'un enseignement d'initiation à la recherche qui comporte la rédaction d'un mini-mémoire. Ils sont également associés à des activités en lien avec la recherche, comme une journée d'études sur Joseph Kessel en 2015/2016. Le dossier ne fournit pas d'informations plus précises sur les modalités de participation des étudiants. Cette initiation à la recherche est cohérente avec le taux important d'étudiants poursuivant leurs études en master.</p>
<p><b>Place de la professionnalisation</b></p>
<p>La place de la professionnalisation est importante : elle se traduit par un enseignement « Méthodologie de l'insertion professionnelle » et par deux stages obligatoires de deux et quatre semaines. Des intervenants professionnels sont sollicités pour participer à l'encadrement et l'évaluation du stage. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement dans l'élaboration de leur projet professionnel. Des rencontres avec des représentants du monde professionnels sont organisées de façon régulière, l'université entretient des partenariats avec des acteurs institutionnels et privés au niveau local et régional. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles est renseignée d'une façon très claire et pertinente.</p>

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>La licence comprend deux stages obligatoires, au S2 et au S6, respectivement de deux et quatre semaines. Ces deux stages comportent respectivement cinq et six crédits ECTS (european credit transfer system). La place des stages dans le dispositif global de la licence est donc importante. Il apparaît aussi que ces stages sont bien encadrés et, autre point fort, que les offres des stages sont vérifiées et validés par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'université avant diffusion. La formation dispose d'un bon nombre de partenariats avec des acteurs locaux et, dans une moindre mesure, régionaux.</p> <p>Si le moment des deux stages (S4 et S6) est bien choisi, puisque les étudiants auront déjà acquis certaines compétences et connaissances, un stage de deux semaines ne peut jamais être qu'un stage d'observation et non une véritable 1<sup>ère</sup> expérience professionnelle.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>L'enseignement des langues, assuré par le Centre inter-pôle de l'enseignement des langues, repose sur un module de 24 heures par semestre (anglais ou espagnol). Il s'agit de cours de perfectionnement exclusivement en anglais ou espagnol, sans qu'il y ait une offre pour grands débutants.</p> <p>La formation s'apprête à signer un bon nombre de conventions Erasmus et, point qui devrait contribuer à l'attractivité de la formation, dispose déjà de conventions avec des universités du Canada francophone (Montréal et Québec). Une convention avec l'Université de la Louisiane est prête pour signature. Six étudiants en L3 de l'année 2010/2011 ont effectué un semestre au Canada. La formation accueille chaque année une trentaine d'étudiants étrangers, européens (Erasmus) et extra-européens (Corée, Chine, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis). Points forts : la formation bénéficie du soutien du département « Langues étrangères appliquées » (LEA) dans ses relations avec l'étranger et la communauté d'agglomération de La Rochelle intervient financièrement afin de soutenir la mobilité des étudiants.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>L'ULR est une université de taille modeste au sein de laquelle la licence <i>Lettres</i> est également une formation comptant environ 300 étudiants. Manifestement, l'ULR et la formation misent sur l'avantage d'une structure à taille humaine en proposant un encadrement personnalisé dès l'entrée de l'étudiant en L1. Notamment trois actions sont menées parallèlement visant l'accueil (y compris l'accueil de lycéens qui peuvent suivre certains cours afin de se familiariser avec le monde universitaire), le suivi individuel (via des entretiens individuels, des entretiens bilan du contrôle continu (individuels et dans le cadre des cours)), l'accompagnement des étudiants salariés (mise en place d'un dispositif de 12 heures par semestre), la proposition de cours de soutien supplémentaires hors maquette. D'autres mesures (un cours d'aide au montage du projet personnel et professionnel, l'intervention des conseillers d'orientation, ...) complètent le tableau. Toutefois, la faiblesse de l'encadrement (<i>i.e.</i> le manque des effectifs en EC) minimise la portée des dispositifs d'aide à la réussite.</p> <p>Des passerelles sont aménagées, notamment à la fin de L2 vers la LP <i>Lettres, culture et nouveaux médias</i>. Pour les diplômés de L3 les portes vers les trois types de master (« recherche », professionnel et <i>MEEF</i>) restent ouvertes, notamment par le biais de conventions avec l'Université de Poitiers (master <i>MEEF</i>).</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>La formation privilégie les modalités « classiques » de l'enseignement qui se fait essentiellement en présentiel sous forme de cours magistraux et travaux dirigés en fonction des contenus et des compétences à transmettre (environ 220 heures de présentiel par semestre). Les procédures de validation des acquis professionnels avec intégration des stagiaires en formation continue sont bien mises en place. Le développement des activités non-présentielles, qui pourraient permettre à des étudiants en situation particulière de suivre la licence, gagnerait à être précisé.</p> <p>Les étudiants bénéficient dès la première année d'un enseignement en informatique et d'une initiation, via les cours de professionnalisation, à la culture du numérique.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>L'évaluation des enseignements est variée et cohérente, majoritairement en contrôle continu. Les types de contrôle sont variés : de la dissertation, du commentaire, de l'exposé « classiques » à des formes plus modernes (articles à rédiger, prise de parole, synthèse de documents).</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Le dossier fourni ne permet pas de renseigner ce paragraphe et mentionne que la réflexion sur le suivi de l'acquisition des compétences est en cours.</p>

<b>Suivi des diplômés</b>
Les enquêtes sont réalisées par l'observatoire des formations, des insertions et de la vie étudiante de l'université. Elles se limitent au devenir des diplômés 30 mois après le diplôme ; ce qui est peu, étant donné que les titulaires de la licence sont fréquemment amenés à poursuivre des études en master. Les résultats sont peu représentatifs, étant donné le faible taux de réponse déclaré. Ce point est encore peu satisfaisant.
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
Un conseil de perfectionnement, avec des personnalités extérieures, est constitué et se réunit annuellement. Il ne comporte pas de représentants des étudiants. L'autoévaluation en amont du dépôt de dossier pour le HCERES a été préparée par l'ensemble de l'équipe pédagogique, titulaires et chargés d'enseignement. Le dossier présenté récapitule, de façon claire et lucide, les forces et les faiblesses de la formation. En revanche, le dispositif d'évaluation par questionnaires anonymes à destination du seul enseignant est reconnu comme n'étant pas efficace, mais les choix faits en propre par l'équipe pédagogique pour améliorer ce point ne sont pas précisés.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La diversification des enseignements, en particulier par des dispositifs professionnalisants.
- Le réel suivi des étudiants, malgré le faible taux d'encadrement.

### Points faibles :

- Le sous-encadrement important : le cœur de la formation n'est représenté que par quatre EC et deux ATER.
- La faible présence de certains enseignements disciplinaires importants, comme le latin et l'ancien français.
- Des dispositifs de suivi des diplômés peu efficaces.

### Avis global et recommandations :

C'est une licence qui se donne les moyens de répondre aux objectifs qu'elle s'est fixée. Elle offre des enseignements diversifiés et peut conduire vers des débouchés variés soit, immédiatement après la licence soit, avec une poursuite d'études en master. Elle dispose de conventions avec des universités étrangères, d'autres conventions sont en cours de négociation.

Il faudra mettre en place des structures de « fidélisation » des diplômés : création d'une association des anciens, création d'une plateforme sur le web, création de groupe sur les réseaux sociaux, tenue actualisée d'un carnet d'adresses.

Il faudra veiller à intégrer des représentants des étudiants au conseil de perfectionnement.

On ne peut que relever le sous-encadrement criant, en recommandant la création d'au moins un poste d'EC supplémentaire. Par ailleurs, la création d'un poste d'enseignant-chercheur associé (PAST) spécialiste du numérique appliqué aux métiers de la culture devrait être envisagé, tout en renforçant l'implication des professionnels.

Prévoir également un stage plus long, pour qu'il soit une véritable porte d'entrée dans le monde professionnel.

L'intégration du semestre ou de l'année à l'étranger dans le cursus d'études devra être rendue possible.

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.